



# Assemblée Générale

PROCÈS-VERBAL du Vendredi 05 Juin 2015 à ST SEBASTIEN SUR LOIRE

## 1. Accueil par Alain DURAND, Président de la Ligue

Mesdames, Messieurs

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille à l'occasion de notre Assemblée Générale au Cinéville à ST SEBASTIEN SUR LOIRE.

Mais j'ai également la grande satisfaction de vous remercier de votre participation à nos travaux, ce qui montre votre attachement et votre engagement à la vie du Football Ligérien.

J'ai le devoir également de vous présenter les excuses de :

- Monsieur Noël LE GRAET, Président de la FFF
- Monsieur Michel TRONSON, Vice-Président de la LFA
- Monsieur Thierry PERIDY, Directeur de la DRJSCS
- Monsieur Yannick SUPIOT Président du CROS des Pays de la LOIRE représenté par Hubert BRAUD Chargé de Mission
- Monsieur Jean Jacques GAZEAU, Président du District de Vendée
- Madame Florence AUDOUIN, Membre du Comité de Direction et Présidente de la Commission de Féminisation
- Madame Isabelle SALAUN, Membre du Comité de Direction et Présidente de la CR Médicale
- Monsieur Alain GUERIN, partenaire Intersports

Mais avant de commencer cette Assemblée, je souhaiterais tout d'abord rendre un hommage à tous ceux qui nous ont quittés (joueurs, arbitres, éducateurs et dirigeants) au cours de la saison et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Aussi, je vous demande quelques instants de recueillement.

## 2. Pourquoi cette Assemblée Générale de fin de saison ?

Bonsoir à toutes et à tous,

Je vous souhaite la bienvenue au Cinéville de St-Sébastien sur Loire et vous remercie très sincèrement pour votre présence ce soir.

Un mot tout d'abord sur la date de cette Assemblée Générale de fin de saison, qui tranche avec nos pratiques habituelles et la traditionnelle et unique Assemblée de novembre.

Conscient de l'horaire tardif, de vos engagements divers et de vos trajets retours, je vous précise, sauf surprise et si nous respectons notre timing, vous serez libérés à 21h15 !

Les importantes actualités à consonances sportives, réglementaires, techniques et administratives nous ont conduits, avec le Comité de Direction de la Ligue, à fixer cette Assemblée de juin à titre tout à fait exceptionnel, celle-ci ne remettant pas en cause notre Assemblée d'automne.

Je reviens donc rapidement sur ces actualités qui ont commandé la tenue de cette Assemblée, avant une présentation détaillée de chaque thématique.

Sur le **plan technique** : un groupe de travail a œuvré sur les évolutions d'encadrement d'équipe pour les compétitions de jeunes, seniors, Libre et Futsal. Ce sujet également essentiel dans la structuration de vos équipes vous sera présenté pour une application envisagée, non pas à compter de la prochaine saison, mais à compter de la saison 2016/2017.

Sur le **plan réglementaire** : outre quelques modifications habituelles, l'article 66 vous sera présenté. En effet, la création du Label Jeunes et l'adoption par l'Assemblée Générale Fédérale de décembre nous ont conduit à mener une réflexion sur le contenu de l'article 66.

Cette disposition essentielle dans la vie des clubs doit donc vous être soumise pour application au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

### 3. Faits marquants de la saison 2014/2015

#### 1 - La croissance du nombre de licenciés

Une augmentation de + 5,33 % est à noter pour cette saison.

- Le District de Loire-Atlantique : + 7,33 %
- Le District de Maine et Loire : + 2,74 %
- Le District de Vendée : + 4,89 %

Ce qui fait un nombre de licenciés de 121 721 pour la saison 2014/2015.

En marge de l'ordre du jour, je souhaitais faire un point sur deux derniers sujets :

#### **Tout d'abord sur la livraison des formulaires licences.**

Quelques clubs ont reçu leurs formulaires tardivement et nous tenons à nous en excuser mais également à vous expliquer le timing dans lequel nous avons travaillé.

Le 8 avril, nous avons reçu la maquette des formulaires par la FFF.

Un peu plus d'un mois plus tard, ces formulaires étaient livrés dans les clubs (du 11 au 23 mai).

Entre ces deux dates, et donc entre la version numérique et la livraison de 140 000 formulaires papier dans vos clubs, il nous fallait :

- Obtenir les nouvelles garanties de la MDS
- Négocier le financement des éditions et la livraison dans les clubs
- Editer et mettre sous pli les 140 000 formulaires par notre éditeur, et donc finaliser la livraison.

Nous n'avons donc pas pris notre temps et nous avons effectivement noté que notre transporteur n'avait pas tenu les délais prévus. Pour les clubs qui n'avaient pas été livrés, et pour qu'ils puissent avoir leurs licences avant le dernier week-end de mai, notre service licences a pallié à la défaillance du transporteur et envoyé directement les formulaires dans les clubs.

Pour la saison prochaine, nous avons demandé à la F.F.F. d'obtenir la maquette des licences plus tôt afin que vous soyez livrés au plus tard **fin avril**, comme certains clubs nous l'ont suggéré.

Je vous rappelle que la saisie des licences sur Footclubs est ouverte depuis hier le 4 juin.

Une information concernant le prix des licences pour la prochaine saison : je vous annonce il n'y aura pas d'augmentation.

#### 2 – Des résultats sportifs exceptionnels

##### **6 Accessions pour les Clubs Nationaux**

- ✓ CHATEAUBRIANT VOLTIGEURS, accession en CFA
- ✓ SO CHOLET, accession en CFA
- ✓ LES HERBIERS VF, accession en national
- ✓ ESO LA ROCHE Féminines, accession en D1 Féminines

- ✓ NANTES BELA FUTSAL, accession en D1 Futsal
- ✓ ANGERS SCO, accession en Ligue 1

Autant de résultats probants qui mettent en évidence la performance de nos clubs.

### 3 - L'arbitrage Atlantique au « TOP NIVEAU »

#### **Bravo aux arbitres reçus à la F.F.F.**

- Jeunes Arbitres de la FFF : Maxime BACHELOT, reçu major de sa promotion et Camille SORIANO
- Arbitre F4 (CFA/CFA2) : Alexis BROUARD
- Arbitre F3 (National) : Romain GALIBERT

#### Départ de Christophe Capelli

Nous perdons notre CTRA, Christophe CAPELLI. Nous le regrettons. Il est nommé à la D.T.A. comme manager des arbitres assistants et coordinateur adjoint du secteur amateur. Nous le remercions pour le travail accompli au sein de la Ligue Atlantique et lui souhaitons bonne chance.

### 4 – Test de la feuille de match informatisée sur le Championnat de DH Intersport

Sur le **plan administratif** : vous le savez, la feuille de match informatisée a récemment été mise en place à titre expérimental. Nous souhaitons vous livrer un premier retour d'expérience, notamment aux clubs qui n'étaient pas concernés et qui le seront bientôt.

Les tests ont débuté les 21 et 22 février 2015, sur 11 journées de championnat.

Il en ressort un bilan très positif.

Nous évoquerons l'ensemble de ces sujets dans les déroulements à venir.

### 5 - Accompagnement des clubs

#### ⇒ 1<sup>er</sup> Forum Atlantique

Un forum des clubs a été organisé le 18 octobre 2014 au Westotel. 100 personnes étaient présentes représentant 45 clubs.

4 thématiques ont été abordées :

- Quelle gestion pour mon club ?
- Quelle valorisation pour mon club ?
- Quelles formations pour mon club ?
- Quels emplois pour mon club ?

L'ensemble des participants s'est déclaré satisfait et une nouvelle édition sera programmée à la rentrée 2015.

#### ⇒ Appel à projets Euro 2016

##### **Chapitre Infrastructures**

C'est l'accompagnement de la mise en place de projet d'équipements visant à améliorer l'accueil, la sécurité et le transport des licenciés.

Sur la saison 2014/2015 les projets suivants ont été acceptés par la Commission Fédérale.

- Projet n°01 : Création de « CLUB HOUSE » : 7 dossiers
- Projet n°04 : Création ou mise en conformité de VESTIAIRES : 7 dossiers
- Projet n°05 : Création ou mise en conformité d'ECLAIRAGE : 1 dossier
- Projet n°06 : Sécurisation d'installations : 8 dossiers
- Projet n°07 : Création de terrains de grands jeux en gazon naturel ou synthétique : 2 dossiers
- Projet n°11 : Acquisition de MINIBUS : 1 dossier

Nous vous rappelons que lorsque l'enveloppe fédérale sera atteinte, cela mettra fin aux appels à projets.

## **Chapitre Formation**

C'est l'accompagnement de la formation des licenciés aux fonctions d'éducateurs, de dirigeants et de permanents de clubs.

Sur la saison 2014/2015 :

- 484 bons de formation ont été utilisés
- 30 stagiaires BMF et BEF aidés par l'appel à projets Horizon Bleu

Nous vous rappelons que les bons de formations sont de 50 € pour les éducateurs et 75 € pour les dirigeants.

### **⇒ Emploi d'avenir**

C'est l'aide au financement des contrats : 100 € par mois sur 3 ans

Sur la saison 2014/2015 : 45 dossiers ont obtenu la subvention fédérale.

## **4. BILLETTERIE EURO 2016**

Comme vous le savez, la France, via notre Fédération Française de Football, aura le privilège d'organiser l'EURO 2016 l'année prochaine. Nous souhaitons vous informer prioritairement du contenu de cette organisation et surtout des détails relatifs à la billetterie que nous vous inviterons à relayer dans vos clubs.

### **EURO 2016**

- Le rendez-vous billetterie 10 Juin – 10 Juillet 2015
- C'est 51 rencontres réparties sur 23 jours de match.
- 2,5 millions de billets seront vendus
- 1,8 million de billets à destination des supporters (soit 75 % du nombre total de billets)  
Pour le grand public 1 million de billets et 800 000 billets sur les supporters
- La phase de vente est fixée sur la période du 10 juin au 10 juillet 2015 sur une plateforme de vente unique – EURO2016.FR –
- 4 catégories de places sont proposées
- 25 € c'est le prix d'entrée pour 43 des 51 rencontres (soit 85 % des matchs)
- En catégorie 4 – toutes les rencontres accessibles pour moins de 100 € (matchs de groupe : 25 € - 1/8 de finale : 25 € - ¼ de finale : 45 € - ½ finale : 65 € - match d'ouverture : 75 € et finale : 85 €)
- 4 rencontres de prestige (match d'ouverture, demi-finales et finale)
- Règles : 4 billets maximum par match par demandeur
- 1 match par jour par demandeur réservé aux personnes physiques
- Lorsque la demande excède l'offre : tirage au sort informatique des bénéficiaires
- La revente des billets sera facilitée et sécurisée en Mars/Avril 2016 sur la plateforme officielle de revente de billets.

Dernier sujet, et je laisse la parole au secrétaire général, pour entamer la présentation sur le programme Volontaires UEFA EURO 2016

Je vous remercie.

## **5. Programme Volontaire UEFA Euro 2016**

*Présenté par Jean Luc MARSOLLIER*

Le programme Volontaire UEFA Euro 2016 c'est :

6 500 volontaires présents dans les 10 sites en France, présents dans toutes les sections (cérémonies, compétition, transport, logistique, média, hospitalité, accréditation). Ceux-ci devront avoir une connaissance de

l'anglais, et être disponible les jours de match et être majeur au moment de la compétition et certaines connaissances spécifiques pour certains postes.

Pour candidater une plateforme : [www.volontaires.euro2016.fr](http://www.volontaires.euro2016.fr)

L'association Volontaires sera présente au cours de la tournée FFF TOUR le Samedi 20 juin 2015 sur le parvis du Parc des Chantiers à NANTES. De nombreuses animations seront proposées.

Elle sera également présente au cours de la tournée FFF Beach Soccer Tour en Atlantique les 12 et 13 juillet 2015 à St Jean de Monts et les 16 et 17 Juillet 2015 à St Brévin.

## 6. Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte.

*Le Secrétaire Général déclare :*

### Quorum

- Nombre de membres présents/représentés : 161, soit 64.43 % de l'Assemblée : Obligation statutaire remplie :

➤ Oui

- Nombre de voix présentes/représentées : 1367, soit 75.52 % de l'Assemblée : Obligation statutaire remplie :

➤ Oui

**Le QUORUM étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.**

## 7. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08 novembre 2014 à Haute Goulaine

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08 novembre 2014 à Haute-Goulaine est adopté.

Résultat du vote :

Nombre de membres votant : « Oui » : 1 233

Nombre de membres votant : « Non » : 58

➤ « oui » majoritaire : 95.51%

## 8. Modifications réglementaires

*Présentées par Julien LEROY*

### **Partie 1 - Modifications adoptées par le Comité de Direction**

Match à huis clos

En cas de non-respect des dispositions nécessaires à la mise en place du huis clos, la commission d'organisation pourra interdire le déroulement de la rencontre.

### **Partie 2 – Modifications de librairie**

➤ Nouvelle dénomination des instances dirigeantes (Comité de Direction / Bureau Exécutif)

➤ Précision sur les obligations en termes de nombre d'arbitres

➤ Suppression de la règle du 15 octobre pour le dépôt des candidatures « arbitre »

➤ Suppression des frais de saisine de la commission en charge des mutations si gain de cause dans le dossier

➤ Homologation des groupes au 25 juillet au plus tard

➤ Codification de la règle des 45 minutes d'interruption = arrêt définitif de la rencontre

➤ Rectificatif : les clubs évoluant en DH féminine ne peuvent remplir leur obligation d'avoir une équipe réserve par une équipe en groupement. Les groupements ne sont pas autorisés en DH

➤ Règle de participation en équipe inférieure transposée au futsal

Résultat du vote :

Nombre de membres votant : « Oui » : 1 160

Nombre de membres votant : « Non » : 127

➤ « oui » majoritaire : 90.13%

### **Partie 3 – Modifications à voter**

Présenté par Georges JOUY

#### **Article 66 – Engagements obligatoires d'équipes de Jeunes**

Rappel de l'article 66 : L'objectif est d'inciter les clubs à former des jeunes, ce qui implique encadrement, formation, organisation.

La création du Label Jeunes entraîne la suppression du Label Ecole de Football et le critère qualitatif associé.

L'obligation d'avoir trois équipes jeunes entre les catégories U13 et U19 pour les clubs accédant à la Division Honneur va être assouplie. Ce sera désormais trois équipes jeunes dont deux de foot à 11.

Les sanctions financières sont supprimées et les sanctions sportives affinées.

Principal point de litige lors des accessions en Division d'Honneur, la dissolution obligatoire des groupements de jeunes restera en vigueur.

#### **Obligations d'équipes de Jeunes**

<b>ACCESSION et EVOLUTION</b>	<b>EDUCATEURS licenciés actifs au club (A minima Initiateur 1, 2 ou Animateur Senior/CFF1, 2 ou 3 certifié)</b>	<b>U 6 à U 11</b>	<b>U 12 à U 19</b>
Plus Haut Niveau District	1	<b>A minima 15</b> Joueurs licenciés	- 1 équipe ou, - 18 joueurs licenciés participant chacun a minima à 10 rencontres en compétitions de jeunes.
PH	2	<b>A minima 20</b> Joueurs licenciés	- 2 équipes ou, - 24 joueurs licenciés participant chacun a minima à 10 rencontres en compétitions de jeunes.
DRH	2	<b>A minima 25 Joueurs licenciés</b>	- 3 équipes ou, - 30 joueurs licenciés participant chacun a minima à 10 rencontres en compétitions de jeunes.
DRS	3	<b>A minima 30 joueurs licenciés</b>	-3 équipes ou, -36 joueurs licenciés participant chacun a minima à 10 rencontres de compétitions de jeunes.

DH	4	<i>A minima 35 joueurs licenciés</i>	- 3 équipes dont 2 équipes de football à 11.
----	---	--------------------------------------	--

## Sanctions

<b>INTERDICTION D'ACCESSION SI LES EXIGENCES NE SONT PAS TOTALEMENT REMPLIES*</b>	
<b>1ère année d'infraction</b>	<b>Retrait de 2 points au classement de l'équipe supérieure Seniors</b>
<b>2ème année d'infraction</b>	<b>Retrait de 4 points au classement de l'équipe supérieure Seniors</b>
<b>3ème année d'infraction</b>	<b>Retrait de 6 points au classement de l'équipe supérieure Seniors</b>
<b>4ème année d'infraction et suivantes</b>	<b>Retrait de 8 points au classement de l'équipe supérieure Seniors</b>

Le Président de US LA BAULE/LE POULIGUEN, le Président du FC MONTAIGU et le Président de la ST-AUBIN DE LA PLAINE interviennent pour exprimer leurs difficultés car en supprimant les groupements de jeunes le risque est de perdre de la qualité.

Le Président de l'U.S. STE LUCE prend également la parole pour exprimer une réflexion sur la donnée des bassins de population qui n'est pas prise en compte par les règlements, car le football rural souffre.

Résultat du vote :

Nombre de membres votant : « Oui » : 998

Nombre de membres votant : « Non » : 296

➤ « oui » majoritaire : 77.13%

## Article 148 – Appel réglementaire - procédure

**Les Appels réglementaires et la procédure** (vœu présenté par le District de Loire Atlantique)

Lorsqu'une décision est rendue par une commission sportive il y a un délai de 10 jours pour faire appel.

Le district de Loire Atlantique souhaite que ce délai soit ramené à 2 jours francs si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition
- Porte sur les classements en fin de poule ou phase de championnat

Cet article concerne uniquement le déroulement de la compétition (coupes, championnats)

Il ne concerne pas la Commission de Discipline.

Résultat du vote :

Nombre de membres votant « Oui » : 1 222

Nombre de membres votant « Non » : 83

➤ « oui » majoritaire : 93.64%

## Challenge des équipes réserves des championnats seniors

Présenté par Denis MICHAUD

Nouvelle compétition, à l'initiative des clubs, dédiée aux équipes réserves évoluant en championnat de Ligue et ne participant à la Coupe Atlantique Seniors OMR, avec l'engagement d'une seule équipe par club

Cette compétition se déroulera en 2 phases :

1<sup>ère</sup> phase avec un mini championnat par poule géographique de 3 ou 4 équipes suivant les engagements

2<sup>ème</sup> phase : formule par élimination directe à compter des ¼ de finale.

Ce règlement adapté concernant les possibilités de changements de joueurs ; le calendrier sera fixé par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions mais les clubs pourront évoluer suivant accord entre eux à des dates qu'ils choisiront.

Les clubs participant seront invités à livrer leurs remarques et commentaires en fin de saison prochaine.

Résultat du vote :

Nombre de membres votant : « Oui » : 1 214

Nombre de membres votant : « Non » : 48

➤ « oui » majoritaire : 96.20%

## 9. Feuille de match informatisée – Déploiement 2015/2016

Présenté par Georges JOUY

Les compétitions concernées par la feuille de match informatisée saison 2015/2016 seront en :

### **Seniors**

- 3 premiers niveaux de ligue (DH – DRS – DRH)
- 2 premiers niveaux de district

### **Jeunes**

- Premier niveau de ligue U18 ou U19
- Premier niveau de district U15 et U18

Les besoins : 386 tablettes sont nécessaires

Le coût de la tablette s'élève à : 179 €, soit un total de 69 094 €

La préconisation fédérale est la suivante :

- La FFF prend 40 %, soit 71 ,60 €
- Ligue/District : 30 %, soit 53,70 €
- Le club : 30 %, soit 53,70 €

Le coût total des tablettes à la charge Ligue/Districts/Clubs s'élève à : 41 456 €

La ligue a décidé la prise en charge en totalité des 41 456 € sur ses fonds propres.

Concernant l'organisation, des formations seront assurées pour les dirigeants (de préférence) des équipes concernées par ces feuilles de matches.

La formation aura lieu 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre et le démarrage se fera progressivement pour arriver à être opérationnel fin décembre.

## 10. Obligations de bancs de touche – Présentation du projet

Présenté par Frédéric BODINEAU

Application à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Argumentaire

- Projet fédéral 1 équipe = 1 éducateur
- Evolution du statut des éducateurs : un niveau d'écart
- Réforme des équivalences : avec 1 BEES 1 = 1 B.E.F.
- Financement de la L.F.A. sur les formations : Mon Euro 2016
- L'absence d'obligation entre les U14 et la DSR est difficile à expliquer

Principes

- Le club doit être à jour au premier match de championnat
- L'éducateur doit être sur le banc – pas de « prête nom »
- L'éducateur qui monte avec son équipe couvre son club tant qu'il n'y ait pas plus d'un niveau d'écart de diplôme entre ce que possède l'éducateur et le diplôme exigé dans la division considérée.  
⇒ S'il y a plus d'un niveau de diplôme d'écart, le club devra se mettre en conformité
- Les clubs ne respectant pas le statut devront se mettre en conformité
- Il appartiendra à la commission d'apprécier les situations particulières.

### Projet d'évolution d'encadrement senior

SENIORS	1 <sup>er</sup> JUILLET 2015	1 <sup>er</sup> JUILLET 2016	Situation
DH	D.E.F. ou B.E.F.	B.E.F.	100%
DSR	B.E.E.S. 1 <sup>o</sup> ou B.E.F.	B.E.F.	100%
DRH	/	B.E.F.	58%
PH	/	CFF3	47%
DSD	/	CFF3	51%

### Projet d'évolution d'encadrement jeunes garçons

JEUNES	1 <sup>er</sup> JUILLET 2015	1 <sup>er</sup> JUILLET 2016	Situation
U19 Nation	B.E.F. ou D.E.S.	B.E.F. ou D.E.S.	100%
U19 Elite	/	B.E.F.	50%
U19 DH	/	C.F.F. 3 + module arbitrage + PSC1	50%
U17 Nation	B.E.F. ou D.E.S.	B.E.F. ou D.E.S.	100%
U17 Elite	/	B.E.F.	50%

U17 DH	/	C.F.F. 3 + module arbitrage + PSC1	67%
U17 PH	/	C.F.F. 3 + module arbitrage	70%

#### Projet d'évolution d'encadrement jeunes garçons

JEUNES	1 <sup>er</sup> JUILLET 2015	1 <sup>er</sup> JUILLET 2016	Situation
U15 Elite	/	B.E.F.	54%
U15 DH	/	C.F.F. 2 + module arbitrage + PSC1	50%
U15 PH	/	C.F.F. 2 + module arbitrage	43%
U14 L.A.F	C.F.F. 2	B.M.F.	66%
U13 Critérium	C.F.F. 2	C.F.F. 2	100%

#### Projet d'évolution d'encadrements féminins et futsal

Spécifique	1 <sup>er</sup> JUILLET 2015	1 <sup>er</sup> JUILLET 2016	Situation
DH Féminine	/	B.M.F.	40%
PH Féminine	/	C.F.F. 3 + Module arbitrage	16 %
U19 nation F	B.E.F.	B.E.F.	100%
Challenge U18 F	/	Module U17/U19	Inconnu
Futsal DH	/	Module Futsal Perfectionnement + Module santé sécurité	20%

Des sanctions financières et sportives seront appliquées.

Ce projet sera soumis au vote à la prochaine Assemblée Générale pour une application au 1<sup>er</sup> Juillet 2016.

L'ensemble du contenu qui a été présenté sera transmis aux clubs pour retour des observations et suggestions.

## 11. Questions diverses

### Modifications du championnat féminin

A partir de la saison prochaine la DH sera composée de 10 équipes et la PH de 10 équipes également.

Ce qui veut dire qu'il n'y aura pas de descente de PH dans les districts et une montée minimum par district afin d'anticiper la réforme des championnats féminins au niveau national qui sera applicable 2016/2017.

## 12. Evènements de fin de saison

---

### **Samedi 06 Juin 2015 au May Sur Evre**

#### **Finales des Coupes Atlantique**

11h00 - Coupe Atlantique U19 : ANGERS VAILLANTE / SO CHOLET

14h30 – Coupe Atlantique Féminine Crédit Mutuel : FC NANTES/LA ROCHE S/YON ESO

17h00 – Coupe Atlantique Seniors OMR : OL. SAUMUR / ES SEGRE

### **Vendredi 19 Juin 2015 à NANTES (14h00)**

Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur

### **Samedi 20 Juin 2015 à NANTES**

09h00 - Assemblée Générale de la Fédération Française de Football (conférence de presse vers 12h00/12h30).

10h00 à 20h00 – Tournée promotionnelle de la FFF à un an de l’Euro 2016 (village avec animations, entrée libre et gratuite).

### **Vendredi 26 Juin 2015 au Cinéville de St-Sébastien sur Loire**

Soirée des Trophées de l’Atlantique (remise des titres de champions et Coups de cœur de la saison 2014/2015).

### **Samedi 4 et Dimanche 05 Juillet 2015 à Angers (Lac de Maine)**

Finale Régionale du Challenge National de Beach Soccer et lancement de la tournée Atlantique Beach Vert.

### **Dimanche 12 et Lundi 13 Juillet 2015 à St-Jean de Monts**

Etape de la tournée nationale du FFF Beach Soccer Tour.

### **Jeudi 16 et Vendredi 17 Juillet 2015 à St-Brévin**

Etape de la tournée nationale du FFF Beach Soccer Tour.

## 13. Remerciements

---

Le Président remercie à nouveau l’Assemblée

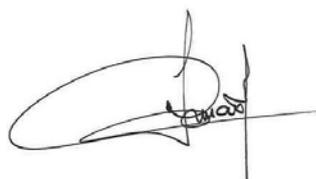
Il remercie également tous ceux qui ont œuvré à l’organisation de cette assemblée.

## 14. Clôture de l’Assemblée Générale

---

Le Président de la Ligue invite l’assistance au vin d’honneur.

Le Président,  
Alain DURAND



Le Secrétaire Général,  
Jean Luc MARSOLLIER

